

174



L'ESSENTIEL



Le magazine mensuel de la ville de Plaisir

Un trésor SAUVEGARDÉ !

P7/ACTU

**Un nouveau visage
pour le Parc
des 4 saisons**

P9/ACTU

**Égalité
Femmes-Hommes,
parlons-en !**

P10/ACTU

**Un futur
garage solidaire
au Valibout**

FÉVRIER 2019



ville-plaisir.fr

> L'ESSENTIEL <=

FÉVRIER 2019

174

SOMMAIRE

P 4/ L'ACTU Théâtre au collège – Fête de la musique – Saint Valentin – Collège de secteur – Lycée Jean Vilar – Enquête CODESQY – PLU de Plaisir – Deux héros à l'honneur – Parc des 4 saisons – Médailles de la Ville – Après-midi créative au Valibout – Égalité Femmes-Hommes – Grand débat national – Café des habitants – Garage solidaire – Prélèvement à la source – Gaspillage alimentaire – IRM et scanner au CH de Plaisir – Permanences ADIL78 – Horaires des médiathèques – Nocturne à Flora Tristan

P 13/ LE DOSSIER DU MOIS

P 20/ ILS FONT PLAISIR

P 21/ SE CULTIVER

P 24/ SE BOUGER

P 26/ LE COIN DES ASSOS

P 27/ VU & ENTENDU

P 28/ TRIBUNES

P 30/ PLAISIR PRATIQUE



“ [...] PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE EST UN DEVOIR QUE NOUS AVONS ENVERS LES PLAISIROIS ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES ”

Édito

REGARDER L'AVENIR SANS OUBLIER LE PASSÉ

Avec la révision du Plan Local d'Urbanisme, nous engageons, avec les habitants, une réflexion sur le devenir de notre centre-bourg. Cependant, nous n'oublions pas que notre cœur de ville s'est, avant tout, bâti autour des deux fleurons de notre patrimoine historique que sont l'Église Saint-Pierre et le Château.

Sauvegarder notre patrimoine

Il y a plus de 5 ans, et après deux années de travaux, nous inaugurons l'Église Saint-Pierre restaurée de fond en clocher.

Au même moment, nous engageons le projet de restauration du mur attenant, la création d'un square ainsi que de nouveaux portails, la renaturation du parc, avec la reconstitution de jardins à la française, et enfin, la restauration d'une statue remarquable du XVIII^e siècle.

Il nous aura fallu mener de nombreuses démarches et faire preuve de détermination afin de mener à bien ces travaux d'envergure, mais préserver notre patrimoine est un devoir que nous avons envers les Plaisirois et les générations futures.

Offrir un nouveau regard sur la place Saint-Pierre, le Château et son parc

C'est en ce sens que nous avons souhaité, non seulement, offrir le Château et son Parc aux regards du passant ou du promeneur, mais également y organiser tout au long de l'année des manifestations familiales où chacun peut se retrouver. Bien présents au cœur de notre ville, fleurons de notre passé et de la mémoire de Plaisir, lieu de vie et de manifestations festives au présent, socle de notre futur, l'Église et le Château sont des joyaux que nous voulons léguer aux générations qui nous succéderont.

Alors, je vous invite à venir, toutes et tous, apprécier les travaux qui s'achèvent de la Place Saint-Pierre au parc du Château en passant par le nouveau square, pour apprécier plus et mieux ce cadre magnifique que nous ont légué nos aînés et que nous léguerons nous-mêmes à nos enfants.

Joséphine Kollmannsberger
Maire de Plaisir



CULTURE / ENSEIGNEMENT

LE THÉÂTRE S'INVITE AU COLLÈGE

Votre collégien est passionné par le théâtre ? Offrez-lui l'opportunité de vivre sa passion en intégrant une Classe à Horaires Aménagés Théâtre (C.H.A.T.) du collège Blaise Pascal. Unique sur le département, ce dispositif permet de suivre un programme d'enseignement artistique couplé au cursus scolaire dans le cadre d'un partenariat entre l'Éducation Nationale et le Conservatoire de Plaisir. Déployé actuellement sur une classe de 5^e et une de 4^e, ce dispositif doit s'étendre à une classe de 3^e pour la rentrée prochaine et à une classe de 6^e sur l'année scolaire 2020-2021. En aménageant l'organisation hebdomadaire des élèves, ces derniers bénéficient de 2h30 de théâtre, encadrées par un professeur du Conservatoire.

Parallèlement, au sein du collège, les jeunes participent à des classes de théâtre pilotées par des professeurs certifiés. Comme leurs camarades des filières classiques, à l'issue de la 3^e, les élèves des C.H.A.T. ont accès aux lycées d'enseignement général, technologique et professionnel. Pour les jeunes plaisirois dont le collège de secteur n'est pas Blaise Pascal, pas de panique ! Une dérogation peut être accordée aux élèves désireux d'intégrer ce parcours scolaire à couleur artistique. Rapprochez-vous du collège Blaise Pascal pour obtenir un rendez-vous. Un entretien de motivation sera proposé au futur élève et vous permettra de rencontrer l'équipe encadrante.

↳ Collège Blaise Pascal
Avenue du Général de Gaulle
01 30 79 16 80



Flashez
pour regarder
la vidéo



MUSIQUE

FÊTE DE LA MUSIQUE POURQUOI PAS VOUS ?

Vous faites partie d'un groupe ou vous pratiquez en solo ? Vous souhaitez participer à la prochaine édition de la Fête de la Musique qui aura lieu le 21 juin à la caserne des pompiers de Plaisir ? Alors préparez vos meilleures bandes démo et un descriptif de votre groupe. Vos candidatures sont attendues avant le 6 avril à culture@ville-plaisir.fr.

↳ Plus d'infos au 01 30 79 63 20



DÉCLAREZ VOTRE FLAMME EN VILLE

Le temps de la Saint-Valentin, Plaisir met à la disposition des amoureux ses panneaux d'information électroniques !

Surprenez votre Valentin ou votre Valentine en envoyant votre message de 140 caractères maximum (espaces compris) sans oublier de le signer. Il sera diffusé le 14 février prochain.

↳ À envoyer avant le 13 février
à lessentiel@ville-plaisir.fr



ENSEIGNEMENT

Trouvez votre collège de secteur

Les collèges du Département des Yvelines vivent de nombreux changements ces derniers temps. Afin d'y voir plus clair, le Conseil départemental met à votre disposition un nouvel outil pour découvrir en quelques clics votre collège de secteur et accéder à toutes les informations dont vous auriez besoin.

Cet outil est très simple d'utilisation et ne nécessite pas d'inscription. Il vous suffit de vous rendre sur l'outil du Département des Yvelines et d'entrer votre adresse : rue, numéro, commune. Vous obtiendrez ensuite un plan avec un code couleur : il vous

suffira de cliquer sur le tronçon de rue le plus proche du point identifié pour obtenir le nom de votre collège de secteur. Sur ce même plan, vous retrouverez les informations pratiques du collège de secteur.

🔗 sigcg78.maps.arcgis.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

« Les collèges de secteur » est un terme que l'on entend souvent, mais qu'est-ce exactement ? Les secteurs sont définis par le Département selon les adresses postales des élèves, afin que chaque collégien soit reçu dans des conditions optimales : capacité d'accueil, facilité d'accès...



ENSEIGNEMENT

JEAN VILAR, premier de la classe

Notre lycée Jean Vilar est arrivé en tête du classement, établi par Le Parisien, des établissements yvelinois ayant connu la meilleure progression du taux de réussite au bac entre 2013 et 2018. En passant de 90,7% de réussite en 2013 à 95,38% en 2018, l'établissement plaisirois vient confirmer une stratégie d'enseignement efficace et la qualité de son équipe pédagogique. Un seul mot : Bravo !

🔗 Portes ouvertes à destination des futurs lycéens et de leurs familles le samedi 23 mars de 9h à 12h

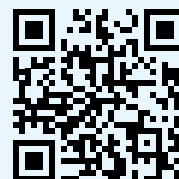
AGGLOMÉRATION

18-30 ANS, VOTRE AVIS COMPTE !

Vous avez entre 18 et 30 ans, vous habitez, travaillez ou étudiez sur l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ? Le CODESQY prolonge son enquête en ligne afin de mieux comprendre vos attentes sur les sujets comme les transports, le logement ou les loisirs...

🔗 www.sqy.fr/codesqy-enquete-jeunes
ou en flashant le QRcode.

FLASHÉZ
POUR
RÉPONDRE



Ensemble,
imaginons notre ville

PLU DE PLAISIR

PLAN LOCAL D'URBANISME

AMÉNAGEMENT

UN AVIS? PARTAGEZ-LE !

Préserver les espaces naturels, veiller à harmoniser la ville et recréer un véritable centre-bourg ; Plaisir a lancé la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) en septembre dernier.

Afin de vous associer pleinement à cette étape du projet, vous pouvez déposer vos suggestions dans la boîte à idées qui est à votre disposition à la Mairie Annexe ou sur revisionplu.plaisir@sny.fr
Plaisir compte sur vous !



CITOYENNETÉ

DEUX HÉROS À L'HONNEUR

David Berthulot et Robert Jeanty, tous deux agents de la Ville, ont été félicités par Madame le Maire et Christophe Bellenger, Adjoint au Maire en charge des ressources humaines, pour la bravoure dont ils ont fait preuve lors d'un incendie qui s'est déclaré aux Ébisoires, le vendredi 1^{er} février. Ce jour là, alors qu'ils circulaient dans la ville, alertés par la fumée, ils n'ont pas hésité à porter secours à la personne à l'origine de l'incendie avant que les pompiers n'interviennent. Un bel exemple pour nous tous.



AMÉNAGEMENT

PARC DES 4 SAISONS

SON RÉAMÉNAGEMENT EST ACTÉ

Les ateliers organisés, avec les Plaisirois, en octobre et novembre dernier, ont porté leurs fruits : le mardi 5 février, un projet issu de cette co-construction leur a été présenté.

En guise d'introduction à cette réunion, Joséphine Kollmannsberger a rappelé pourquoi elle a souhaité mener ce projet en co-construction. « Ce parc est le vôtre, c'est pour cette raison qu'il me semblait évident de faire appel à votre expérience et à votre bon sens pour construire, ensemble, un projet cohérent ». Riverains, sportifs, assistantes maternelles, jeunes... De nombreux plaisirois ont ainsi été associés à ce projet collaboratif. Au regard des échanges avec les participants, la démarche semble avoir tenu sa promesse !

Le futur aménagement, qui a été présenté, se structure autour de différents espaces : sportif au Sud et à l'Est du parc, culturel en son centre et plus familial au Nord Ouest.

Bien entendu, le parc bénéficiera d'un total « relooking » paysager dans un esprit de jardin à l'anglaise. Les arbres ou arbustes qui devront être supprimés seront remplacés par des plantations d'essences locales de même type. De nouvelles allées ainsi qu'un espace central seront couverts d'un revêtement naturel et perméable, plus esthétique et surtout plus écologique. Les allées existantes seront, elles aussi, complètement refaites.

Les travaux devraient commencer en septembre, pour une durée de 6 mois. Durant cette période, le parc restera partiellement accessible. L'ouverture au public est prévue pour le mois de mars 2020.

Le budget total alloué à ce projet est de 744 000 € HT dont près de 450 000 € HT exclusivement destinés à l'aménagement paysager.

C'est super d'avoir fait participer les habitants.
Yannick M. habitante du quartier de la Bretechelle

Une grande prairie, de 4000 m², réalisée sur une zone humide permettra, à la fois, de favoriser la biodiversité et également de limiter le rejet des eaux pluviales.

Un parcours d'orientation permettra à chacun de faire travailler ses méninges tout en pratiquant une activité en plein air, tandis que vous pourrez vous initier au funambulisme sur la slackline.

1000 m² sont réservés aux jeux pour enfants et notamment pour les 2-6 ans.

Répartis sur le parc, des tables de pique-nique, un espace de stationnement pour un éventuel camion à crêpes ou un glacier ainsi qu'un garage à vélo permettront à chacun de passer un agréable moment.

Un théâtre de verdure, installé sur une légère pente accueillera des événements organisés par la Ville mais également par les associations.

Le long des écoles Mozart et éloignés des habitations, seront installés les équipements sportifs : terrain de basket et handball, street workout et teqball.

DES PLAISIROIS EN OR !

Petit retour sur les vœux 2019... Au cours des vœux aux associations organisés le 10 janvier dernier, Madame le Maire a souhaité mettre à l'honneur des Plaisirois qui se sont distingués durant l'année.

La médaille de la Ville a ainsi été remise à :

- Bernard Lelard pour l'association d'astronomie VEGA
- Bernard Ansart pour Plaisir Vestiaire
- Mamadou Anne pour Plaisir basket Club
- Aux jeunes champions Moussa Ly, Redda Idrissi et Alassane Ba pour le club de karaté ainsi que Bigot Marseille, Ali Galtier et Ambroise Preira pour le club de boxe.



CHIFFRE-CLÉ

**PLUS DE
520 000 €** de subventions aux associations
seront attribuées en 2019

**N'en doutez pas, vous
êtes incontournables...
Vous êtes la réponse collective
dont nous avons besoin !**

Joséphine Kollmannsberger



ASSOCIATIONS

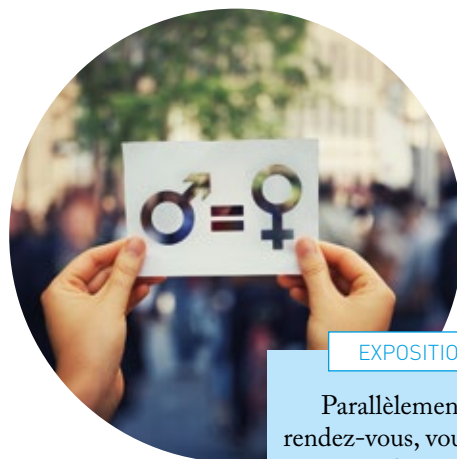
LES BOUTS D'CHOUX AU VALIBOUT

Comme à chaque période des vacances scolaires, le Conseil de Quartier du Valibout organise des ateliers entièrement consacrés aux enfants. Encadrés par les bénévoles de l'association, ils vont découvrir les joies de la cuisine, de la pâtisserie, de la peinture ou encore de la décoration. Un après-midi ludique et convivial à ne pas manquer.

Le 4 mars, de 15 à 18h au Conseil de Quartier du Valibout, C.C. du Valibout 86 place du Silo 9 - Entrée libre et gratuite - Plus d'infos au 09 50 43 88 15 - Organisé par l'association Conseil de Quartier du Valibout

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES PARLONS-EN !

Si les mentalités évoluent au sujet des rôles attribués aux femmes et aux hommes, certaines discriminations sexistes persistent et signent... Pour continuer d'avancer vers une société plus juste, chaque année, la semaine de l'égalité Femmes-Hommes permet de prendre conscience des inégalités par le biais de différents événements. Pour l'édition 2019, Plaisir se mobilise en proposant plusieurs rendez-vous du 11 au 17 mars.



EXPOSITIONS

Parallèlement à ces rendez-vous, vous pourrez retrouver deux expositions qui mettront les femmes à l'honneur.

Inoubliables

Les biographies et portraits de 60 femmes célèbres par Jean Lattes

↳ Du 1^{er} mars au 1^{er} avril
au Théâtre Coluche,
980 avenue du Général
de Gaulle

Héroïnes

La place des femmes
dans la B.D.

↳ Du 8 au 17 mars à la
Maison des familles de
La Mosaïque, 98 avenue
François Mitterrand

Tournoi mixte d'ultimate

Par le Club Ultimate Plaisir

↳ Le 11 mars de 18h30 à 22h
Palais des Sports,
avenue de Geesthacht
Inscription au 01 39 44 21 70
À partir de 15 ans

Atelier pédagogique de l'Éducation à l'image

Par les professeurs du
Conservatoire pour les
élèves de 4^e et 3^e

↳ Le 13 mars à partir de 16h45
Conservatoire, salle Pie-
tragalla, 282 rue de la
Bretechelle

Théâtre participatif

Par le Théâtre de l'Opprimé

↳ Le 14 mars à 20h
La Clé des Champs,
13 rue Romain Rolland
Ouvert à tous les Plaisirois

Atelier danse Père/Fille

Par Nathalie Brissonnet

↳ Le 16 mars de 9h30
à 12h30
Conservatoire, 282 rue de la
Bretechelle
Enfants de 6 à 8 ans,
15 binômes maximum

Cinéma/Débat

Numéro Une de Tonie
Marshall (2h)

↳ Le 17 mars à 14h30
suivi du débat
Théâtre Robert Manuel,
282 rue de la Bretechelle
Ouvert à tous

Le nombre de places pour
chaque rendez-vous étant
limité, inscrivez-vous sur
www.weezevent.com/
semaine-egalite-homme-
femme-plaisir



CITOYENNETÉ

GRAND DÉBAT NATIONAL



Après trois mois de crise, le Gouvernement a lancé le Grand débat national. Transition écologique, Justice fiscale, Démocratie - Citoyenneté et Organisation de l'État - Services publics, voici les quatre grands thèmes qui seront abordés. Afin que les Plaisirois puissent y participer, la municipalité a mis en place différents outils : un « Cahier de contributions pour la France » ainsi qu'une boîte à idées dans lesquels vous pouvez déposer

vos différentes propositions. Pour les plus connectés, vous avez également la possibilité de partager vos contributions sur le groupe Facebook « Grand Débat National Plaisir » ou directement par mail à contributionscitoyennes@ville-plaisir.fr

↳ Notez qu'une synthèse de vos propositions sera présentée lors d'une soirée-débat le 12 mars prochain, à 20h, au Théâtre Robert Manuel.



CAFÉ DES HABITANTS

Encore du café ET TOUJOURS PLUS D'HABITANTS

Le «café des habitants» a une seconde adresse! Vous avez rendez-vous à la Maison des familles de La Mosaïque tous les vendredis, hors vacances scolaires. Venez partager vos idées de projets et d'animations pour le quartier ou simplement profiter d'un peu de convivialité. Vos contributions gourmandes sont plus que bienvenues!

↳ La Mosaïque, 98 avenue François Mitterrand, 01 30 79 10 84
Tous les vendredis, de 14h30 à 17h30



FINANCES PUBLIQUES

DU NOUVEAU AUX IMPÔTS

Vous avez une question sur votre prélèvement à la source? Vous souhaitez modifier votre taux d'imposition ou déclarer un changement de situation familiale? Depuis le 2 janvier, grâce à un numéro d'appel unique et à votre «espace particulier» sur impôts.gouv.fr, vous obtiendrez des solutions sans attendre et sans vous déplacer. Pour les demandes plus complexes, les Services des

Impôts des Particuliers du département ont mis en place un nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous.

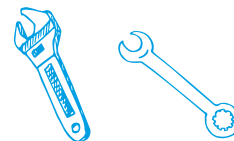
↳ Infos prélèvement à la source : 0 809 401 401, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
RDV accueil personnalisé, SIP de Plaisir : 01 30 81 89 00

Retrouvez tous les services sur impots.gouv.fr



SOLIDARITÉ / INSERTION

NOUVEAU GARAGE SOLIDAIRE



Disposer d'un véhicule est parfois indispensable pour accéder à un emploi. Mais, c'est un fait, les dépenses importantes liées à l'entretien d'une voiture peuvent marginaliser les personnes en situation précaire.

C'est pourquoi la Mairie a décidé de créer un garage solidaire destiné aux personnes qui n'ont pas les moyens de s'offrir les services d'un garagiste classique. Ce projet, qui verra le jour au Valibout, devrait aussi faire baisser considérablement la pratique de la «mécanique sauvage» trop répandue sur les parkings du quartier. Outre l'avantage de faire réparer

une voiture à moindre coût, cette initiative pourra venir en aide à des personnes en réinsertion en leur permettant d'accéder à un emploi. Si la solidarité est le fer de lance de ce plan d'action, l'éco-responsabilité est également un enjeu majeur. En effet, grâce à l'utilisation de pièces recyclées et à la réparation des véhicules, ce garage s'inscrit parfaitement dans la politique municipale visant à réduire la production de déchets. Actuellement à la recherche d'un partenaire associatif pour mener cette aventure à bien, la Mairie espère une ouverture d'ici 2020.



APPLICATIONS CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Des tonnes de nourriture sont perdues tout au long de la chaîne alimentaire, du champ à l'assiette. Et ce ne sont pas juste les aliments qui sont gaspillés, mais toutes les ressources qui ont permis leur production : de l'eau aux terres cultivables, en passant par le travail, l'énergie et tout le reste. Parce que toutes nos petites actions, mises bout à bout, peuvent avoir un impact immense, voici 5 applications simples, pratiques et gratuites pour vous aider à agir contre le gaspillage alimentaire.

1

TOO GOOD TO GO

Avec plus de 3 millions de téléchargements, c'est l'application leader sur le sujet ! Le principe est simple, mettre en relation commerçants et citoyens pour vendre à moindre prix les produits frais qui ne pourraient plus être vendus le lendemain... En 2 ans d'existence, cette application a permis de sauver plus de 8 millions de repas dans 9 pays !

2

ZERO-GACHIS

Cette application répertorie les supermarchés proposant des rabais de 30 à 70% sur des produits proches de leur date de péremption. Il suffit de vous géolocaliser et l'application vous indique les supermarchés qui participent autour de vous. Il est même possible de voir les promotions des magasins partenaires en temps réel.

3

CHECKFOOD

Checkfood vous alerte par notification sur votre smartphone dès qu'un produit de votre frigo -ou de votre placard- approche de sa date de péremption. Après avoir scanné le code barre de chacun de vos achats vous pourrez contrôler à tout moment « l'état de péremption » de vos victuailles, grâce à une jauge indicative propre à chaque produit.

4

FRIGO MAGIC

Cette application vous propose des recettes en fonction de ce dont vous disposez chez vous. Dès le départ, vous pouvez sélectionner votre régime alimentaire (végétarien, sans gluten, sans lactose...) et les ingrédients basiques que vous avez toujours dans votre frigo. Vous n'avez plus qu'à sélectionner un ingrédient et l'application vous propose des recettes avec de nombreuses variantes.

5

MUMMYZ

Ce soir, vous avez prévu de cuisiner votre plat fétiche. Comme souvent, vous avez vu trop large : il en reste la moitié et manger deux repas de suite la même chose, très peu pour vous. N'en jetez plus. Le site internet Mummyz vous permet de revendre les parts en trop -dans la limite de six- à d'autres utilisateurs géolocalisés à proximité. Un site astucieux encore trop peu utilisé, ouvert aux particuliers ainsi qu'aux professionnels !

Vous avez maintenant toutes les clés en main pour moins gaspiller... Alors, plus d'excuses !



Photo d'illustration

SANTÉ

UN SCANNER ET UNE IRM À PLAISIR

Depuis le 7 janvier, les patients de Plaisir et ses environs n'ont plus à faire des kilomètres pour se rendre à un rendez-vous d'IRM ou de scanner. En effet, avec l'installation de deux nouvelles machines au Centre Hospitalier de Plaisir, la patientèle du CH mais aussi les usagers extérieurs vont pouvoir bénéficier d'une offre de soins plus large. Fruit d'un partenariat public/

privé entre le CH de Plaisir et plusieurs groupes privés de radiologues, l'installation de ces nouveaux équipements médicaux va également permettre de réduire considérablement les délais de prise en charge. Depuis son ouverture, plus de 200 patients ont déjà poussé les portes du Centre d'Imagerie Scanner IRM de Plaisir.

EN BREF



PERMANENCES ADIL 78

Pour accéder aux permanences de l'ADIL78, vous devez dorénavant prendre rendez-vous.

- Tous les mardis, de 9 à 12h au Centre Flora Tristan, 1 rue des Francs Sablons - Rendez-vous au 01 39 50 84 72

MÉDIATHÈQUES

Durant les vacances d'hiver, les médiathèques adaptent leurs horaires.

- Du 23 février au 9 mars inclus. Les mardis, jeudis, vendredis et samedis, de 14h à 18h. Les mercredis, de 10h à 12h30. Notez que la médiathèque de la Mosaïque sera fermée les samedis.



LUDOTHÈQUE

NOCTURNE À FLORA TRISTAN

Le 22 février prochain, votre ludothèque sera ouverte en nocturne. Toute l'équipe vous attend pour ce rendez-vous organisé autour du jeu. Au programme : une large gamme de jeux de société, les dernières sorties que vous souhaitez faire découvrir, des parties express ou endiablées... Vous aussi prenez part à cette soirée conviviale qui réunit une quarantaine de participants tous les mois.

👉 **Vendredi 22 février à partir de 19h30**
Entrée gratuite, sur inscription auprès de la Maison des familles Flora Tristan, 1 Rue des Francs Sablons - 01 30 54 60 80

EMPLOI

LA MAISON D'ULYSSE RECRUTE !

Vous êtes accompagnants éducatifs, éducateurs spécialisés ou psychologues cliniciens ? Spécialisé dans l'accueil et l'accompagnement des personnes adultes atteintes d'autisme ou de séquelles de psychoses infantiles, le Foyer d'Accueil Médicalisé Maison d'Ulysse est actuellement à la recherche de nouveaux collaborateurs.

👉 **FAM Maison d'Ulysse, 220 rue Mansart**
[Informations sur \[etablissements.ordredemaltefrance.org/autisme/maison-ulyse\]\(https://www.ordredemaltefrance.org/autisme/maison-ulyse\)](https://www.ordredemaltefrance.org/autisme/maison-ulyse)
Adressez vos CV à a.bourdeau@ordredemaltefrance.org

PLACE SAINT-PIERRE & PARC DU CHÂTEAU

UNE RESTAURATION DANS LES RÈGLES DE L'ART

LES TRAVAUX DE LA PLACE SAINT-PIERRE ET DU PARC DU CHÂTEAU VONT BIENTÔT S'ACHEVER. CE CHANTIER EST UN EXCEPTIONNEL TRAVAIL DE RESTAURATION, MENÉ DANS LE PLUS GRAND RESPECT DU PATRIMOINE ET DE L'HISTOIRE DE PLAISIR. LAISSEZ-VOUS TENTER PAR UNE BALADE DANS LE TEMPS ET DÉCOUVREZ LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE CE PROJET.



Les travaux menés ces derniers mois sont le point final d'un projet initié il y a dix ans. Avec la restauration de l'église, la renaturation du Parc du Château classé aux Monuments historiques, la reconstruction des murs et des portails, la restauration de la statue et la création d'un square, la Ville affirme sa volonté de valoriser ce patrimoine historique et architectural qui fait notre histoire. Ce sont 6 millions d'euros qui ont ainsi été investis par la Ville.



UN CHANTIER D'ENVERGURE

Quatre-cent-vingt-sept jours, c'est le temps qu'il a fallu pour mener à bien le chantier de la Place Saint-Pierre et du Parc du Château. L'objectif était clair : redonner son caractère d'antan et repenser l'aménagement de ces deux espaces. Retour en images et présentation de ce qui a changé.

1 Le mur de clôture

Au Nord, pour un rendu historiquement similaire à l'enceinte d'origine, le mur a été entièrement reconstruit en moellons et déplacé de quelques mètres en faveur de la Place. Sa partie haute est habillée d'un bandeau de briques et couronné d'un 1/2 rond en moellons. À l'Est et à l'Ouest, les murs ont été partiellement déposés afin de créer des percées visuelles et remettre en relation la Place et le Parc.

2 Les portails et les grilles

Le portail historique du Parc a été entièrement restauré par un ferronnier d'art. Lors de sa réinstallation, il a été déplacé de quelques mètres plus à l'ouest afin de créer une nouvelle perspective avec le Parc. Toujours pour relier le Parc et la Place, deux nouveaux accès ont été aménagés. Ainsi, d'élégantes grilles en fer forgé et deux nouveaux portails ont été créés, sur-mesure, pour les murs Nord, Ouest et Est. Les Plaisirois pourront dorénavant accéder plus facilement au Parc du Château.



CHIFFRE-CLÉ

+ de
2 200
végétaux
ont été replantés
dans le Parc

3

La statue

Historiquement installée dans le Parc du Château, la statue est actuellement entre les mains des experts de l'atelier Tollis pour une complète restauration. Haute de 2,50 mètres, cette sculpture daterait du XVIII^e siècle. Elle ne cesse de surprendre depuis son arrivée à l'atelier de par sa finesse et son envergure. Elle retrouvera prochainement sa place dans le Parc du Château. Trônant majestueusement sur son piédestal, elle sera le point de fuite de la perspective depuis le Château. (Voir pages 16 et 18)

4

Le Square Pierre André Lablaude

C'est un endroit que vous aurez du mal à reconnaître... L'ancien petit carré d'herbe abandonné a laissé place à un paisible square situé à droite de l'église. Entièrement pavé, donnant sur le verger et la prairie, cet espace offrira aux Plaisirois un lieu de flânerie. Imaginé comme un trait d'union entre la ville et le Parc du Château, ils pourront aller et venir ou simplement s'installer pour profiter de la quiétude de l'endroit. Il a été baptisé du nom de l'architecte en chef des monuments historiques qui a supervisé ce grand projet de requalification.

5

Le Parc du Château

Grâce à une cartographie détaillée datant de 1818, le parc a été reconfiguré afin de se conformer à la composition paysagère d'origine. Pour retrouver un aménagement de jardin à la française, plus structuré, la futaie qui avait poussé de façon anarchique à l'entrée du Parc a été supprimée. À sa place, une centaine de tilleuls sont venus prolonger les allées déjà présentes de part et d'autre du canal. Elles se rejoignent à présent grâce à une élégante exèdre au centre de laquelle la statue du XVIII^e siècle sera réinstallée. Au total, ce sont plus de 300 arbres, 1 200 vivaces et 750 arbustes qui ont ainsi été replantés.

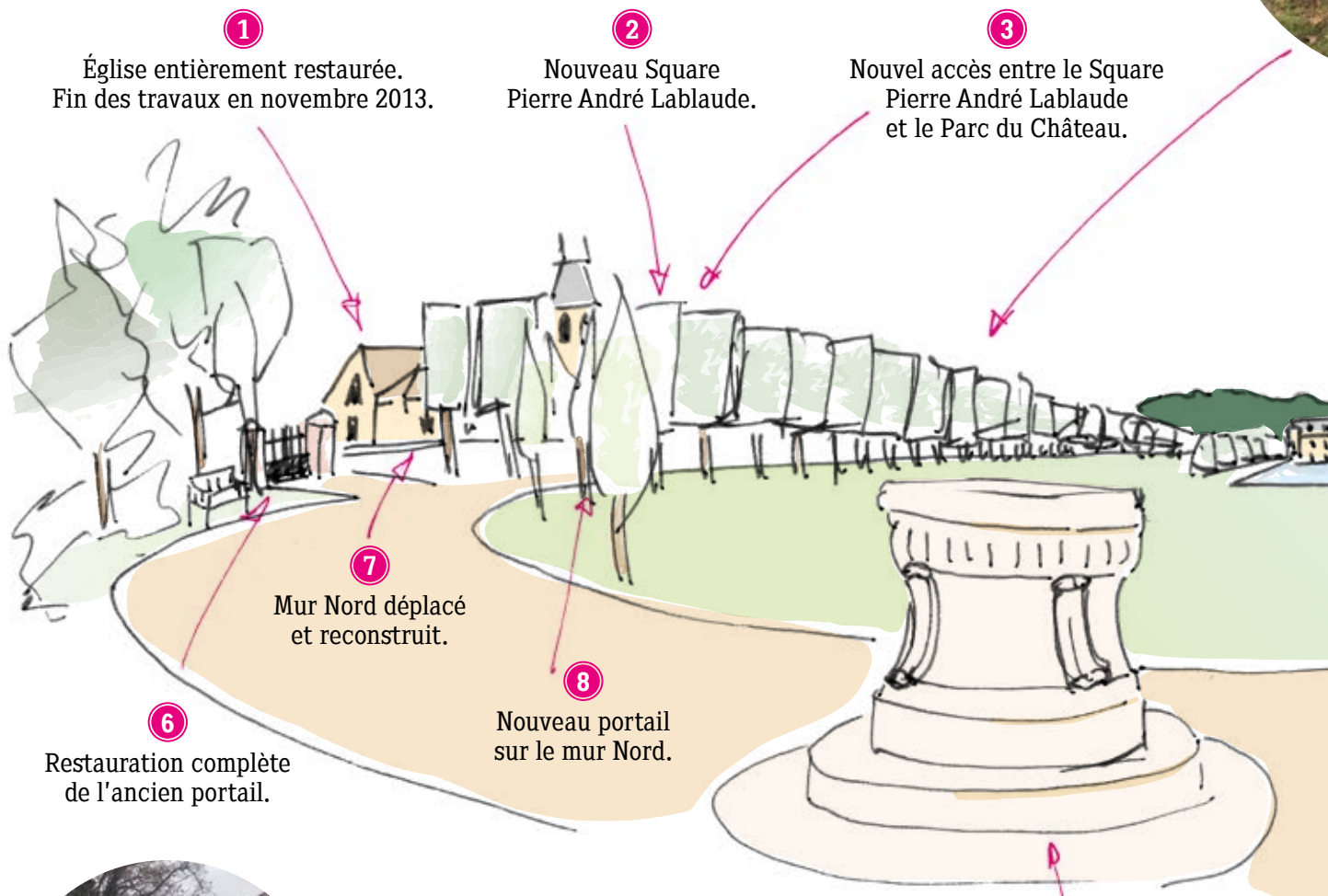
6

L'étang, le verger et la zone humide

Il faut garder à l'esprit, qu'au XVIII^e, le Château était parfaitement autonome et chaque zone avait sa fonction : un grand bois pour le chauffage et la construction, des prairies pour les animaux, des champs pour les cultures, une ferme, un potager... Dans le cadre de la renaturation du Parc, trois autres zones ont ainsi été remaniées pour retrouver leurs fonctions d'origine. L'étang a été curé pour remplir son rôle de récupérateur d'eau. Ses berges ont été réaménagées et végétalisées pour s'intégrer dans le paysage. Le verger situé en contre-haut de l'étang, derrière le mur Est de la Place, a été replanté avec des poiriers, des pommiers, des néfliers, des cerisiers et des amandiers. La zone humide du Rû Maldroit a elle aussi retrouvé son aspect d'origine. Huit arbres y ont été recépés tandis que les saules ont été élagués.

LE CHANTIER EN 11 POINTS

Église, parc, square... Découvrez, en un coup d'œil, l'ensemble des travaux qui ont été réalisés.





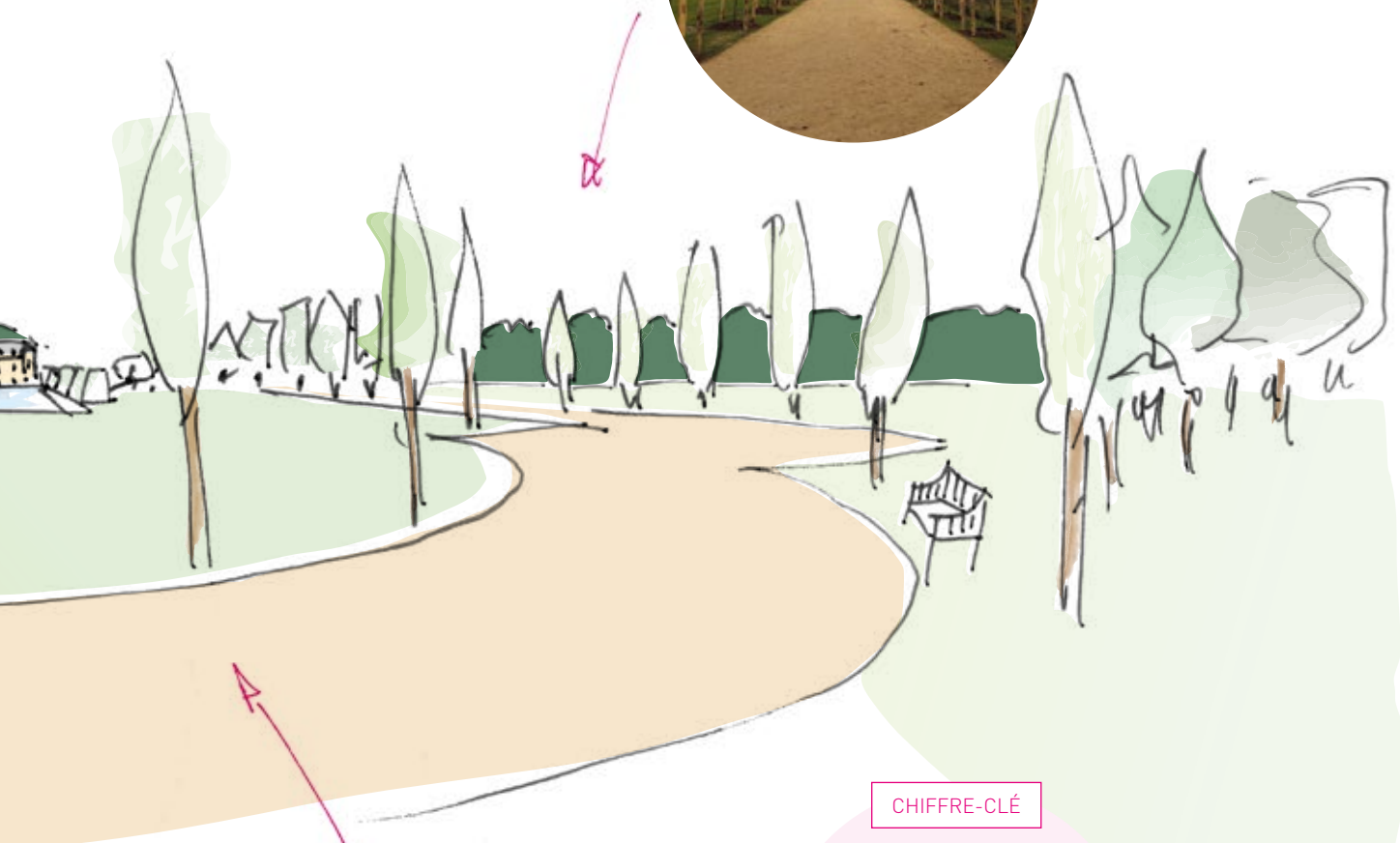
4

Nouveau verger, étang et zone humide réaménagés.



5

Plantation de nouveaux tilleuls.



11

Création d'une nouvelle exèdre en prolongement du canal.

CHIFFRE-CLÉ

**1,5
MILLIONS €**

Soit le budget consacré
à la Place Saint-Pierre
et au Parc.



L'HISTOIRE D'UNE RENAISSANCE



C'était la belle endormie de Plaisir... Sa partie basse installée dans le Parc avait subi des dégradations importantes liées au temps et à des actes de vandalisme, tandis que sa partie haute, amputée de plusieurs éléments, avait été mise à l'abri dans les caves du Château. Afin d'être restaurées, les deux parties ont rejoint l'atelier Tollis où deux sculpteurs chevronnés sont actuellement à l'œuvre pour reconstituer les parties manquantes. La finesse de la sculpture a immédiatement interpellé les experts. L'architecte des bâtiments de France la compare même aux statues que l'on peut retrouver dans le Parc du Château de Versailles. En cours d'expertise, elle pourrait se révéler être un chef-d'œuvre du XVIII^e siècle. D'une valeur inestimable, notre statue est peut-être en passe de devenir le plus grand trésor de la Ville.

Vous disposez d'informations fiables sur cette statue ? Participez, vous aussi, au processus de restauration en envoyant vos témoignages à statue@ville-plaisir.fr

Qui était Pierre André Lablaude ?



Pour tous ceux qui n'ont pas suivi de près les différents chantiers relatifs à l'Église, le nom de Pierre André Lablaude ne revêt peut-être pas de signification particulière... Pourtant, il était l'un des acteurs incontournables du projet de requalification général de la Place Saint-Pierre.

Disparu l'été dernier à l'âge de 71 ans, cet architecte en chef des Monuments historiques s'était vu confié de nombreux travaux parmi lesquels le Mont-Saint-Michel et la Cathédrale de Rouen. Passionné des patrimoines, Pierre André Lablaude avait également

travaillé pour l'UNESCO à travers des missions d'expertise à l'étranger. Spécialisé dans la conservation et la restauration des jardins et paysages anciens, à Plaisir, il a piloté le projet de restauration de l'Église et de la Place Saint-Pierre. Outre ses qualités humaines reconnues de tous, son expertise a largement contribué à redonner son lustre d'antan à notre patrimoine. «Lorsqu'est venue l'heure de baptiser le square, son nom s'est tout naturellement imposé comme une évidence, comme un hommage à cet homme qui fait désormais partie de l'histoire de Plaisir», explique Joséphine Kollmannsberger.



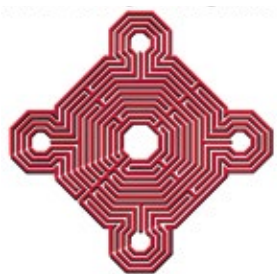
LA RENATURATION, qu'est-ce que c'est ?

On parle de renaturation pour les opérations d'aménagements qui permettent de restaurer le « bon » état écologique et paysager d'un site. Il peut avoir été dégradé par les activités humaines mais aussi par des événements naturels. Concernant le Parc du Château, le projet de renaturation a été couplé à une requalification paysagère afin de lui redonner son identité d'origine.



INSCRIT OU CLASSÉ ?

Le patrimoine français est protégé par plusieurs classifications. La plus connue est celle des Monuments historiques. La différence entre l'inscription et le classement réside dans le degré d'intérêt historique ou artistique des monuments. C'est financièrement que l'impact se fait le plus ressentir puisque pour la restauration des monuments « classés », l'État peut financer entre 30 % et 50 %, contre seulement 10 % à 25 % pour ceux qui sont seulement « inscrits ».



13

OBJETS RELIGIEUX

de l'Église Saint-Pierre sont
inscrits ou classés sur le registre
des Monuments Historiques



QUESTIONS À...



**Joséphine
KOLLMANNSSBERGER**

Maire de Plaisir

En quoi ce projet est-il important pour Plaisir ?

En préservant notre patrimoine, c'est notre histoire commune que nous valorisons. Ce patrimoine est celui de tous les Plaisirois. Au sein du Château, nous avons la chance de pouvoir accueillir le Conservatoire et la Bibliothèque. Concernant le Parc, c'est un véritable lieu de vie prisé par les Plaisirois. Ils s'y retrouvent pour de longues promenades mais aussi à l'occasion des nombreux événements organisés par la Ville.

Après l'Église, la Place et le Parc, quelle est la prochaine étape ?

La prochaine étape, c'est la rénovation du Château. Comme vous avez pu le constater, les travaux de restauration mobilisent des budgets conséquents. C'est pourquoi il faudra adapter le projet à notre capacité à le financer. J'en profite pour préciser que la rénovation de notre patrimoine historique s'intègre plus largement dans un projet de restructuration du centre-ville. J'invite d'ailleurs les Plaisirois à y participer activement dans le cadre de la révision de notre PLU.

→ Isabelle Olivier,
Plaisiroise engagée

“ Sensibiliser
c'est bien mais,
aujourd'hui, il est temps
d'agir ”



Super-maman !

Isabelle Olivier est une plaisiroise engagée dans la lutte contre les injustices vécues par les personnes handicapées et les aidants familiaux. Elle a d'ailleurs été élue Yvelinoise 2018 par les lecteurs de Toutes les Nouvelles. Maman d'une petite fille atteinte d'un handicap, elle est à l'origine de deux projets : l'association 'Anais du rêve à l'espoir' et le collectif 'Handi Actif France'. La première aide à financer des soins, la seconde alerte le gouvernement au sujet du handicap.

Isabelle est un peu comme ces super-héros que l'on admire au cinéma. Elle pourrait être notre voisine ou notre collègue... Mais quand arrive le moment d'agir, cette maman de trois enfants mobilise ses super-pouvoirs que sont l'énergie et le dévouement. Installées à Plaisir depuis 2005, Isabelle et sa famille ont d'abord vécu dans le quartier de l'Aqueduc avant d'emménager aux Gâtines. En 2012, elle et son mari décident de fonder l'association 'Anais du rêve à l'espoir'.

Le but est de recueillir des fonds pour les aider à financer les soins onéreux de leur petite Anaïs aujourd'hui âgée de huit ans. Grâce à la générosité des gens et à celle d'Isabelle, l'association permet aujourd'hui de financer les soins de sept autres enfants. « *L'offre de soins est très limitée en France. Les traitements dont doit bénéficier Anaïs nous conduisent régulièrement à l'étranger* » nous informe-t-elle.

L'accompagnement d'une personne handicapée rythme la vie des familles et implique une organisation quotidienne qui réclame une énergie permanente. « *Aujourd'hui je travaille à mi-temps et à côté de la maison, cela me permet d'être là lorsque Anaïs rentre de l'école* » nous confie Isabelle avant d'ajouter « *je m'estime chanceuse car plus de la moitié des aidants familiaux ont dû cesser leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants* ». Voilà un exemple d'injustice contre laquelle se bat le collectif Handi-Actif France. Fondée en janvier 2017 par Isabelle

et cinq autres mamans, dont deux plaisiroises, cette association est en quelque sorte un lanceur d'alerte. La lourdeur des démarches administratives ou encore la baisse des aides de l'État viennent "plomber" le quotidien déjà chargé des familles confrontées à une situation de handicap.

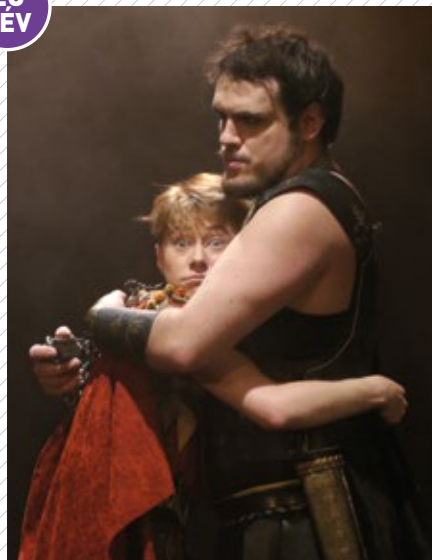
« *Nous aimerions, par exemple, disposer de plus de maisons de répit pour permettre aux aidants familiaux de souffler lorsqu'ils sont à bout de force* » insiste Isabelle qui n'a pas eu le loisir de s'accorder un peu de temps depuis la naissance d'Anaïs. Consciente des dispositifs déjà existants, elle espère que, localement, les choses vont se développer. « *Nous sommes tous sensibilisés au handicap, notamment grâce à la semaine qui lui est consacré, maintenant il est temps d'agir !* » conclut cette femme d'action.

👉 Vous pouvez soutenir les actions d'Isabelle sur www.anaisdurevealespoir.fr et sur facebook Collectif Handi Actif France.

AU THÉÂTRE COLUCHE

980 Avenue du Général de Gaulle
Infos : 01 30 07 55 50

25
FÉV



LES 12 TRAVAUX D'HERCULE (OU PRESQUE)

Nous connaissons tous l'histoire du célèbre demi-dieu et de ses travaux. Découvrez l'adaptation virevoltante et délicieusement loufoque qui transforme le fils de Zeus en un superhéros déjanté. Dans cette comédie trépidante, Hercule, pour retrouver son honneur perdu, se lance dans trois de ses douze mythiques travaux : le taureau de Minos, les oiseaux du lac Stymphale et le Cerbère des Enfers. Accompagné de son fidèle et hilarant Thésée, le héros mythologique nous embarque dans une aventure burlesque. Anachronismes et effets comiques servent une galerie de personnages remarquablement interprétés pour le plaisir des petits et des grands.

📅 Le lundi 25 février à 15h30
Théâtre - Durée : 1h
Tarif : 10€
tec-plaisir.fr / 01 30 07 55 50
resa.tec@ville-plaisir.fr

13
MARS



PEAU D'ÂNE

Pas de chance pour la jeune princesse... Pour fuir les avances de son roi de père, devenu fou à la mort de la reine, elle doit quitter le confort douillet du château familial vêtue d'une simple peau de baudet ! Résultat des courses : elle devient servante dans le royaume voisin. Mais pas de panique...

Le Prince charmant n'est pas loin et va offrir un beau happy end à Peau d'Âne. Dans cette libre adaptation du conte de Perrault, la musique et les chants qui rythment le spectacle vont enchanter les plus petits en les plongeant dans un univers onirique et poétique. À découvrir absolument.

📅 Le mercredi 13 mars à 15h30
Théâtre musical - Durée : 1h
Tarif : 10€
tec-plaisir.fr / 01 30 07 55 50
resa.tec@ville-plaisir.fr

15
MARS



THE JOE COCKER BAND

Dans la lignée des deux soirées « Hommage » Cover Queen et Cover Tramp, ce concert est un événement à la gloire de Joe Cocker. Les fans retrouveront tous les ingrédients qui ont fait du britannique une véritable légende du blues-rock. Accompagné par des musiciens et des choristes issus des plus grandes tournées internationales, Olivier Tronquet, avec sa voix grave et éraillée, vous fera revivre les grandes heures de Cocker. Une plongée au cœur de l'univers de ce grand artiste.

📅 Le vendredi 15 mars à 20h30
Concert blues-rock - Durée : 1h30
Tarifs : 30.50€ / 28€ / 26.50€ / 18€
tec-plaisir.fr / 01 30 07 55 50
resa.tec@ville-plaisir.fr

À LA CLÉ DES CHAMPS

13 rue Romain Rolland
Infos : 01 30 07 60 60

16
MARS



Street

LIVITY & CIE

Venez découvrir des groupes de danse venus des quatre coins de la région parisienne et prêts à partager, avec vous, leur passion et leur énergie. Une soirée pour découvrir l'univers riche et pluriel de la street dance.

↳ Le samedi 16 mars à 20h45
Tarif : 3€
Renseignements : 01 30 07 60 60

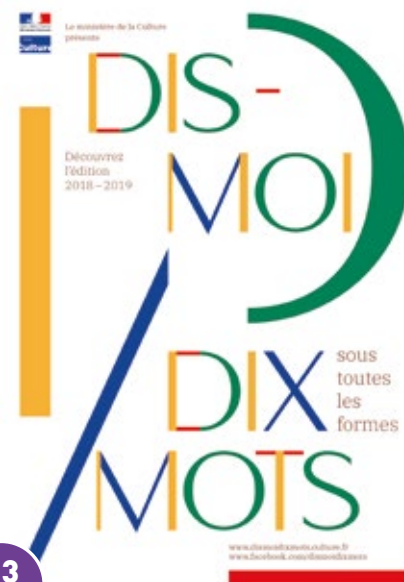
TOUJOURS À PLAISIR

12
MARS

RENDEZ-VOUS LITTÉRAIRE

Votre dernière lecture vous a emballée ou, au contraire, vous a déçue ? Venez en parler avec d'autres lecteurs le temps de la soirée Escape.

↳ Le 12 mars de 20h à 22h30 à la Médiathèque du Château, 282 rue de la Bretechelle. Entrée libre et gratuite. Contact : 01 30 79 63 17

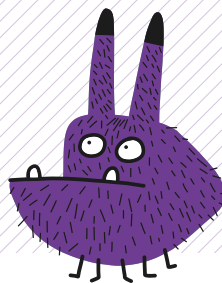


13
MARS

Un peu de poésie

Le printemps des poètes revient dans les médiathèques... Organisé par « Les itinéraires poétiques SQY », le lancement de la 22^e édition aura lieu à Plaisir au cours d'une soirée spéciale consacrée à la poétesse française Claudine Bohi, présente pour l'occasion. Pensé autour du thème de la Beauté, cet événement mêlera la poésie et la musique. L'invitée d'honneur sera accompagnée de la comédienne et chanteuse Lucienne Deschamps qui animera trois ateliers sur la ville autour de l'événement national « Dis-moi, dix mots ». À leurs côtés, vous retrouverez le percussionniste Atissou Loko ainsi que le pianiste Sylvain Durand.

↳ Le 13 mars à 20h30 au Théâtre Robert Manuel, 282 rue de la Bretechelle. Entrée libre



13
MARS & 16
MARS

BB BOUDOIR

Histoires courtes, comptines et autres chansonnettes sont au programme... Deux dates pour faire découvrir les joies de la lecture aux tout-petits. Ateliers animés par les bibliothécaires.

↳ Le 13 mars à 10h à la Médiathèque La Mosaïque, 98 avenue François Mitterrand. Gratuit sur inscription. Contact : 01 30 79 59 60

↳ Le 16 mars à 11h à la médiathèque du Château, 282 rue de la Bretechelle. Gratuit sur inscription. Contact : 01 30 79 63 17

14
MARSUNE RENCONTRE,
un auteur.

Rencontrer un écrivain est un moment privilégié. C'est un rendez-vous qui permet de découvrir et d'appréhender la sensibilité d'un auteur. En se donnant à lire, l'écrivain vous envoie une invitation ; en vous rencontrant, il vous ouvre la porte sur l'intimité de son œuvre. Le 14 mars prochain, c'est Gaëlle Josse qui ouvrira cette porte. Auteure de plusieurs romans et de poèmes, récompensée par de nombreux prix, dont le prix de littérature de l'Union Européenne pour «Le dernier gardien d'Ellis Island», cette femme de lettres viendra partager son expérience le temps d'une soirée organisée par l'association Lecture & Dialogue.

↳ Le 14 mars à 20h30 au Théâtre Robert Manuel, 282 rue de la Bretechelle - Tarif : 5€
Contact : 01 30 54 62 93
et lecdial.asso@wanadoo.fr

15
MARS17
MARSEXPO
FRANCE GAÜZES

La salle Armande Béjart sera le cocon de l'exposition de la plaisiroise France Gaüzes. Vous y découvrirez les peintures à l'huile de l'artiste qui, avec ses portraits et ses natures mortes, arrive à capter avec sensibilité la lumière et les couleurs des scènes du quotidien. Une parenthèse toute en tendresse pour votre week-end.

↳ Du 15 au 17 mars à la Salle Armande Béjart, 282 rue de la Bretechelle

↳ Le 15 mars de 15h à 22h, vernissage à 18h30

↳ Les 16 et 17 mars de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30

20
MARS

CONT'ENZIC

Un peu de musique, un peu de conte, beaucoup de bonne humeur... Retrouvez Sophie et Jérôme, vos conteurs-chanteurs, pour un voyage au pays de l'imaginaire ! Le rendez-vous des 6-10 ans.

↳ Le 20 mars à 11h au Théâtre Robert Manuel, 282 rue de la Bretechelle. Gratuit, sur inscription

MERC
REDI

L'heure du conte

Les bibliothécaires accueillent les enfants à partir de 4 ans pour leur lire un nouveau conte chaque semaine. Une parenthèse enchantée à découvrir dans les Médiathèques de La Mosaïque et du Château.

↳ Tous les mercredis à 11h.
Contact : 01 30 79 59 60
et 01 30 79 63 17





GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

LE SPORT *c'est la santé*

L'association Gymnastique Volontaire de Plaisir complète son offre sportive avec deux activités : le Bungy Pump et la Gym'Après Cancer.

La première se pratique en extérieur. Créée par des skieurs de fond, cette activité est effectuée avec des bâtons à résistance pour de la marche dynamique et des exercices de renforcement musculaire. Cette activité très intuitive se pratique tous les vendredis matin.

En ce qui concerne la Gym'Après Cancer, il s'agit d'une activité physique adaptée aux personnes atteintes d'un cancer ou d'une

affection longue durée. Pendant ou après le traitement, elle permet d'améliorer la qualité de vie et de réduire le risque de rechute. Avec deux séances hebdomadaires et collectives, une en extérieur et une en salle, la Gym'Après Cancer s'adaptera à vos besoins et à votre état physique du moment.

👉 Gymnastique Volontaire de Plaisir, 6 bis avenue de Geesthacht
Informations et inscriptions au 06 77 43 13 33

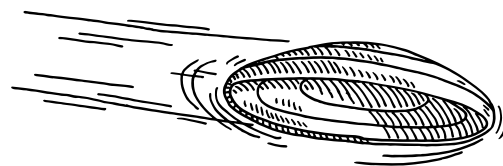


PÉTANQUE

TIRER OU POINTER ?

Telle sera la question lors du prochain challenge Patrick Boisard organisé au boulodrome de Plaisir. Réservé aux licenciés de la FFPJP, ce concours se jouera en doublette uniquement. Amateurs de beau jeu, préparez vos meilleurs coups car le niveau s'annonce relevée.

👉 Le 2 mars, de 14h30 à 22h30 au boulodrome, 282 rue de la Bretechelle - Inscriptions sur place sur présentation de la licence FFPJP, 6 euros



ULTIMATE

Sortez vos frisbees !

Dans le cadre de la semaine de l'égalité Femmes/Hommes, le Club d'Ultimate Plaisir propose des rencontres mixtes, ouvertes à tous. Le temps d'une soirée au Palais des Sports de la ville, venez vous lancer le frisbee pour prouver, si tant est que cela soit nécessaire, que sur le terrain comme ailleurs femmes et hommes sont égaux.

👉 Le 11 mars, de 18h30 à 22h au Palais des Sports, 10 Avenue de Geesthacht - Inscriptions dès le 11 février au 01 39 44 21 70 (9h-12h / 13h30-17h30) ou au Palais des Sports de 17h30 à 22h00. À partir de 15 ans.



GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

DEUX CHAMPIONNES *made in Plaisir*



Plus de 300 gymnastes venues de toute la France s'étaient donné rendez-vous à Landerneau, le week-end du 19 janvier, pour les finales nationales de Gymnastique Rythmique. L'Etoile Gymnique Plaisiroise y était représentée par 4 jeunes athlètes. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que nos quatre gymnastes n'ont pas démerité ! Leur périple

breton s'achève avec deux titres de championnes nationales pour Eva Vieira et Sandrine Bealet (ci-contre), respectivement en catégorie Excellence 13/14 ans et Pré-Excellence 11/12 ans. Léandra Moreno-Aramendiz et Eva Isaac terminent quant à elles 4^e et 9^e en Pré-Excellence 11/12 ans. Un grand bravo à elles et à toute l'équipe encadrante.

JEUNESSE

Vacances sportives

Pour occuper vos enfants pendant les prochaines vacances scolaires, pensez aux Vacances sportives ! Retrouvez toutes les activités qui en ont fait le succès avec une nouveauté pour 2019 : un stage « danse du monde ».

Les plus grands auront également l'opportunité de découvrir les joies de l'escalade au cours d'un stage. Sur deux jours, les jeunes s'initieront le matin à Plaisir, et iront se frotter à des murs d'escalade dans deux salles à l'extérieur de la ville l'après-midi. Avec un tarif attractif de 32 € et un nombre de places limité à quinze, il ne faudra pas tarder pour les inscriptions. Bonnes vacances à tous !

📅 Du 25 février au 8 mars

Inscriptions à partir du 13 février au Guichet Unique de la Mairie Annexe ou sur espace-citoyens.net/ville-plaisir

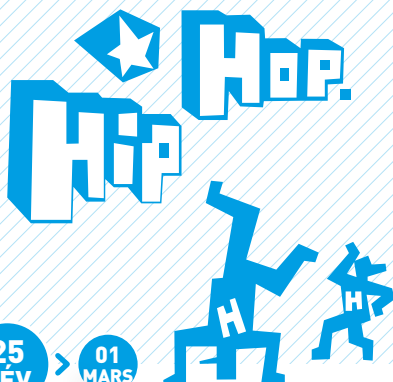


DANSE

ATELIER HIP-HOP

Pendant quatre jours, profitez de la présence du chorégraphe Iffra Dia sur Plaisir. Grâce à un partenariat entre le Conservatoire de Plaisir et La Commanderie - Mission Danse de SQY, il viendra animer un atelier pour les danseurs de 12 à 18 ans. À partir d'un thème tiré au sort, vous élaborerez une chorégraphie en vous imaginant dans la peau de quelqu'un ou quelque chose. Une expérience qui vous permettra de déployer votre créativité à travers la gestuelle de la danse hip-hop.

📅 Du 25 au 28 février, de 10 à 17h au Conservatoire, 282 rue de la Bretechelle - Tarif : 20 €
Réservations au 01 39 44 81 32 ou sur fanny.debray@sqy.fr



25
FÉV

01
MARS

URBAN SPIRIT

Dans le cadre du concours chorégraphique « Scènes Urbaines », l'association Unicypher propose un stage de danse Hip-Hop pendant la première semaine des vacances scolaires. Les participants pourront créer un show avec un danseur professionnel et le présenter sur scène lors du concours le samedi 10 mars. Alors que vous soyez plutôt break, house, locking ou popping, vous avez tous rendez-vous à la Clé des Champs pour montrer votre talent.

Une seule condition est requise : avoir entre 10 et 15 ans.

↳ Du 4 au 8 mars, de 14 à 16h à la Clé des Champs, 13 Rue Romain Rolland
Gratuit, sur inscription auprès de la Clé des Champs (dans la limite des places disponibles)
01 30 07 60 60
Organisé par l'association Unicypher

04
MARS

08
MARS

L'IMPRO, ÇA NE S'IMPROVISE PAS !

Cette formule lapidaire est un leitmotiv pour tous les comédiens. Alors, si tu as entre 10 et 15 ans et que les planches t'appellent, ne manque pas l'occasion de découvrir l'art de l'improvisation théâtrale au cours d'un stage d'une semaine ! Les comédiens professeurs d'Impronet vont te donner leurs petits trucs pour booster ta créativité. Apprendre à construire des histoires, à créer des personnages, à travailler ton écoute... Les "basics" de l'impro n'auront plus aucun secret pour toi.

↳ Du 25 février au 1^{er} mars, de 14 à 16h à la Clé des Champs, 13 Rue Romain Rolland
Gratuit, sur inscription (dans la limite des places disponibles)
01 30 07 60 60
Organisé par l'association Impronet



16
MARS

ATOUT MAÎTRE !

Main forte, garde contre, excuse, fourchette... le tarot possède son langage propre que tous les amateurs maîtrisent à la perfection. Venez-vous confronter aux meilleurs joueurs plaisirois au cours du tournoi annuel de Plaisir Association Brigitte.

↳ Le 16 mars, à 14h à la salle des fêtes des Gâtines 2564
Tarif : 15€
Plus d'infos au 01 30 55 68 30



17
MARS

GRAND LOTO DE PRINTEMPS

L'association Plaisir Vestiaire organise un grand loto de printemps festif et convivial. Vingt lots seront mis en jeu et un tirage au sort permettra à l'heureux gagnant de remporter le jackpot. Lors de cet événement à La Mosaïque, un buffet sucré-salé sera proposé pour bien profiter des beaux jours qui reviennent. Tentez votre chance !

↳ Le 17 mars, de 14 à 18h à La Mosaïque, 98 avenue François Mitterrand
Plus d'infos au 01 30 55 09 87
Organisé par l'association Plaisir Vestiaire

↳ Don de vêtements : 8 allée Saint-Just, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis

VU SUR LA VILLE...



❶ Pour la Nuit des Conservatoires, le public était au rendez-vous pour écouter, rêver, découvrir, participer aux différents ateliers proposés par les élèves et les professeurs dans le Château et ses communs. ❷ La résidence Gabrielle se refait une beauté. ❸ #Plaisirsouslaneige, vous avez été nombreux à nous envoyer vos plus beaux clichés. Merci à Anne Charlotin, Stéphanie Desirer, Éva Burg et tous les autres. ❹ La lune rousse au dessus du Château par Alexis Charles.

ON VOUS RÉPOND...



Vous avez une question ?

Postez-la sur lessentiel@ville-plaisir.fr ou sur Facebook. Nous y répondrons dans les colonnes de votre magazine.



Bernard Meyer

Président du groupe Un regard vers l'avenir
LR - UDI - Non inscrits

Alors que voici quelques semaines encore les élus locaux étaient laissés de côté et considérés comme quantité négligeable de la vie nationale par une certaine caste dirigeante, voici que depuis le mois de janvier ils ont été remis sur la sellette au cœur du Grand débat national lancé par le Président de la République. Qui l'eût cru ?

Ne nous y trompons pas, au même titre que l'ensemble de nos concitoyens, les élus locaux, qui sont en permanence sur le terrain, à la rencontre et à l'écoute des citoyens locaux seront eux aussi acteurs de ce grand débat à part entière.

D'ailleurs à l'instar de ce que nous pratiquons à Plaisir, nombreux sont les élus qui pratiquent la démocratie participative ou la concertation dans leurs villes.

Réunions annuelles dans chaque quartier à la rencontre des habitants pour partager leurs remarques ou leurs demandes, rencontres particulières concernant des projets spécifiques dans les quartiers comme l'étude centre bourg ou la concertation avec les riverains du futur centre commercial Open sky ou encore de futurs projets immobiliers comme à la Chaîne ou en centre-ville, le réaménagement de la place de l'Aqueduc ou enfin l'aménagement des voiries de la Mare aux Saules, coconstruction du futur projet de réaménagement du Parc des 4 saisons, et tant d'autres, nombreux sont les projets concernés par ce dialogue ville / habitants.

Parce que l'intérêt général et l'avis de nos concitoyens, qui connaissent mieux que quiconque leur quartier et qui le vivent au quotidien, sont primordiaux, aucun projet d'envergure qui concerne directement nos concitoyens au plan local ne se fait sans qu'ils soient concertés, écoutés et entendus et que leurs avis, dans la mesure du possible, soient pris en considération.

C'est en ce sens également que la révision du PLU a été ouverte et qu'un cahier d'observations est d'ores et déjà à disposition du public pour recueillir avis et observations, pour une démarche où les habitants seront associés tout au long de la procédure...

C'est en ce sens également que nous avons mis en place un service Plaisir à votre écoute, associé au numéro vert gratuit, dédié à recevoir demandes ou doléances des Plaisiroises et Plaisirois.

C'est en ce sens également que chaque semaine, je me saisis de certaines demandes que nous recevons dans les quartiers pour venir à votre rencontre et tenter de régler les points sur lesquels vous nous saisissez.

Ainsi n'avons-nous pas attendu un Grand débat national pour engager de Grands débats locaux... parce que la politique, au sens étymologique de gestion de la Cité est l'affaire de toutes et de tous, voire même qu'il est essentiel que chacune et chacun s'intéresse et se mobilise pour la vie de la ville, de la ville d'aujourd'hui mais aussi de la ville que nous léguerons demain aux générations futures...

Véronique Guernon

Présidente du groupe Libre et indépendant
LR - UDI - Non inscrits

APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS

Les minutes de soleil depuis le début de l'année se comptent sur les doigts de la main. Le climat est morose, bien plus que dans le sens météorologique du terme. Au niveau national, la France s'enlise dans la grisaille de débats publics orageux et stériles, qui risquent fort de montrer l'incapacité des technocrates à exercer un quelconque pouvoir. Au niveau local, même pas de débat. Symptôme de cette crise de foi en l'action politique, notre maire nous dit en conseil municipal que ceux qui promettent des lendemains qui chantent ne sont que des bonimenteurs. Sans faire preuve d'un optimisme démesuré, on peut quand même affirmer que de grands projets sont encore possibles, certes avec des efforts et des choix difficiles.

Que reste-t-il au politique quand il a perdu l'envie d'une action efficace sur le cours des choses, quand il n'a même plus d'espérance à transmettre, quand il ne croit plus en ses promesses ni en lui-même ? Sa capacité à gérer le quotidien et garantir un service public digne de ce nom ? Encore faudrait-il consacrer aux Plaisirois et aux agents de la Ville le temps, l'attention et l'écoute nécessaires, sans prétendre que nous sommes dans le meilleur des mondes.

Quand on voit que la grande priorité de ces derniers mois est de repenser le plan de communication entre une nouvelle mouture de la gazette municipale et un nouveau site internet, on comprend mieux pourquoi la politique locale tourne à vide.

Gardons espoir dans une renaissance pour notre Ville, le printemps revient toujours après l'hiver.

www.libreetindependant.com

Djamel Niati

Président du groupe À gauche toute : l'humain d'abord
Front de gauche

GRAND DÉBAT OU GRAND ENFUMAGE ?

Nous arrivons au 3^e mois d'une mobilisation historique, tant par sa durée que par le soutien très majoritaire de l'opinion.

À cet événement sans précédent, le gouvernement répond par des manœuvres de communication, une brutale répression et des tentatives de division en instaurant un « grand débat » qui ressemble fort à un grand enfumage... Eh bien, soit, allons-y à ce débat, ne leur en laissons pas le monopole, mais imposons d'abord, un contrôle démocratique des sujets librement choisis sans tabou et leur remontée sans filtre. Ensuite et surtout qu'il débouche sur de vraies mesures prenant en compte les demandes, même si celles-ci touchent au cœur des choix politiques du président des riches. Car faire croire que les Français

ont voulu ces choix en élisant Macron est une tromperie : cette élection n'a été que le produit de la conjugaison d'une mobilisation républicaine contre le Front National et du système présidentiel de la 5^e République.

Ne nous y trompons pas : ce débat n'est conçu que pour remettre en selle les petits notables décriés de la prétendue « société civile » habitués à l'exercice de la parole, qui chercheront à noyer l'expression populaire véritable avec une belle rhétorique et l'autorité usurpée d'une pseudo-expertise, cela afin d'orienter les conclusions.

Un tel débat serait un non-sens démocratique, qui ne manquerait pas de nous rappeler une certaine pratique de communication artificieuse suivie de décision autoritaire coutumière de notre maire.

www.fdg-plaisir.fr et www.agglosqy.wordpress.com

Annie-Joëlle Priou-Hasni

Présidente du groupe AEPP Avenir
APP/EELV/PS

À QUAND DES PRODUITS LOCAUX ET BIO DANS LES CANTINES ?

À partir du 1^{er} janvier 2022, la loi oblige 20 % de bio et 50 % de produits de qualité dans les écoles. De nombreuses communes n'ont pas attendu cette date butoir pour accompagner leurs habitants et prendre conscience des enjeux d'une agriculture respectueuse de nos sols et de notre santé. On s'interroge sur le retard qu'a pris la ville de Plaisir dans cette démarche de qualité. Trappes et Villepreux proposent déjà respectivement 25 % et 50 % de bio aux élèves du primaire. Question de volonté politique ! Pendant ce temps, Plaisir se noie dans des appels d'offres retardant encore d'une année ce choix de bon sens.

On n'en serait pas là si Plaisir avait opté pour une cuisine centrale. Or, il en existait une, au Valibout, jusqu'en 2010. Elle procurait des emplois locaux et permettait la maîtrise de la qualité et de l'approvisionnement. Au lieu de résoudre les dysfonctionnements, la municipalité l'a détruite, la remplaçant par un prestataire au Havre. Madame la Maire nous dit qu'on ne peut revenir sur cette décision ! On se demande pourquoi !

Nous devons favoriser « les circuits courts » pour améliorer notre bilan carbone et l'économie locale. Encourageons une agriculture soutenable dans notre région ! Quant au coût des repas, il peut être contenu en diminuant le gaspillage, la quantité de viande, en diversifiant les protéines. Et quand c'est bon, il ne reste plus rien dans l'assiette !

Quel meilleur endroit que l'école, lieu de transmission de culture citoyenne, pour insuffler la transition écologique !

aepp.avenir@gmail.com

Aleksandar Nikolic

Président du groupe Le Rassemblement Bleu Marine pour Plaisir
Front National

TRIBUNE NON COMMUNIQUÉE

Bernard Ansart

Groupe « Ensemble, avançons pour Plaisir »
LREM - Non Inscrit

INSISTONS !

Les manifestations de ces derniers mois ont fait ressortir le besoin d'écoute des personnes qui se sentent oubliées de notre société. Les violences sur les personnes, les propos racistes, les dégradations odieuses et intolérables, les refus de dialoguer ne doivent pas masquer la demande d'une participation plus active au fonctionnement de la démocratie. Le rejet des responsables politiques de tous bords doit amener les maires à prendre des initiatives. C'est un de leurs rôles d'écouter et de relayer les préoccupations des citoyens. Ils sont en première ligne pour être à la hauteur du mandat donné par les citoyens.

Notre municipalité a commencé à le comprendre en organisant des concertations comme celle de l'aménagement du « Parc des Quatre saisons » mais elle doit aller beaucoup plus loin avec l'instauration de conseils ou comités de quartiers, sur les grands secteurs de Plaisir. Dans notre communauté d'agglomérations plusieurs communes de droite comme de gauche ont mis en place des structures d'information, de dialogue, et de réflexion. Ce sont des lieux d'échange entre citoyens et Municipalité, des instances consultatives qui ne substituent pas au Conseil municipal qui prend ses décisions au vu de l'intérêt général de la ville. Ce lieu d'écoute, permet d'identifier les besoins des habitants et d'en informer la Municipalité. Ces espaces de convivialité, participent à l'animation des quartiers et favorisent les rencontres entre habitants.

Nous insistons pour que de tels dispositifs voient le jour à Plaisir.

Contact : Ensembleavanconsplaisir@gmail.com



INFOS PRATIQUES

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

École, vie quotidienne, urbanisme, grands projets...
Les élus vous reçoivent sur rendez-vous, à l'Hôtel de Ville.
01 30 79 62 00

PERMANENCE DE MADAME LE MAIRE

Joséphine Kollmannsberger vous reçoit sur rendez-vous
tous les lundis, de 16h30 à 18h30, à l'Hôtel de Ville.
01 30 79 62 00

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

→ Le mercredi 20 mars
Mairie annexe – salle du Conseil – 20h

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

→ Le jeudi 21 février
Centre Technique Communautaire – 4 rue des Charmes –
Trappes – 19h30

PLAISIR À VOTRE ÉCOUTE

Pour joindre la Mairie, un seul numéro, et en plus il est gratuit !
0 8000 78370
Du lundi au vendredi, 9h - 12h et 13h30 - 18h,
Vous pouvez également envoyer un mail sur
plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

2, rue de la République. **01 30 79 63 00**
Lundi, 13h30 - 19h30. Du mardi au vendredi, 9h - 12h et
13h30 - 17h30, sauf le jeudi, ouverture à 10h. Samedi, 9h - 11h45.

CCAS

Parc de l'Hôtel de Ville. **01 30 79 63 89**
Lundi 13h30 - 19h30. Du mardi au vendredi, 9h - 12h
et 13h30 - 17h30

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

01 30 79 62 65 / 62 37 - urbanisme@ville-plaisir.fr
Sur rdv pris par téléphone :
mercredi et vendredi 9h - 12h, mardi et jeudi 13h30 - 17h30
Sans rdv : lundi 13h30 - 19h30, mercredi 13h30 - 17h30
Pas d'accueil : mardi et jeudi matin / vendredi après-midi /
Fermé le lundi matin.

POLICE MUNICIPALE

01 30 55 45 10

FAITES VOTRE MARCHÉ !

Le marché se tient tous les mardis, vendredis et dimanches
matins, sous la halle du marché, en centre-ville, à partir de 8h.

COLLECTE DES DÉCHETS

→ Ordures ménagères : lundi, mardi, jeudi ou vendredi
selon votre secteur (A, B, C ou D).
→ Collecte sélective : mercredi pour tous les secteurs.
Pensez à sortir vos bacs poubelles la veille au soir de la
collecte. Les déchets sont collectés même les jours fériés.
→ Déchets verts : La collecte est interrompue pendant
les mois d'hiver et reprendra courant mars.
Site de Plaisir - Thiverval- Grignon - Lieu dit du Pont-Caillou,
à Thiverval-Grignon
Tél. : 0 800 078 780
→ Verre : en points d'apport volontaire.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Sur toute la Ville (hors Valibout) : le 1^{er} vendredi du mois.
Pour le secteur du Valibout, la collecte est effectuée
tous les vendredis.
Pensez à déposer vos encombrants la veille au soir.
Une question, un problème ?
L'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines
est à votre écoute au **0800 078 780** (appel gratuit)
ou par mail sur dechets@sqy.fr
Retrouvez toutes les infos concernant la collecte
des déchets sur : www.sqy.fr/dechetteries

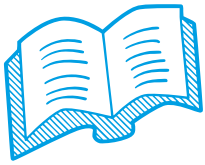
ENQUÊTES PUBLIQUES EN COURS

**Demande d'autorisation environnementale de la société
SEPUR d'exploiter une installation de méthanisation de
biodéchets à Thiverval-Grignon.**

→ Enquête à Thiverval-Grignon du 2 au 16 février 2019
inclus. Le commissaire enquêteur reçoit les 2, 9 et 16
février de 9h00 à 12h00 en Mairie de Thiverval-Grignon.

**Révision du plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de
Chavenay-Villepreux.**

→ Du 28 janvier 2019 au 28 février 2019. Registres et
dossiers d'enquête à la Mairie. Le commissaire enquêteur
reçoit à la Mairie de Chavenay le 28 janvier de 13h30 à
16h30 et le 16 février de 9h à 12h, à la Mairie de Villepreux
le 9 février de 9h à 12h et le 28 février de 14h30 à 17h30.



CARNET

DU 15 DÉCEMBRE 2018 AU 15 JANVIER 2019

BIENVENUE À... Léo Picquenard – Roxane Nativel –
Arno Fondeville Ougier – Manon Croses Pereira – Paul Echenique
Simon – Louna Almeida – Mélissa Esnoul – Uthra Karthigesu –
Lina Djabour – Zoé Dubourg – Racyne Sow – Eden Buchet –
Liam Blancafort Guillou – Vibesh Velautham – Sophia Corbé –
Alyssia Boguo – Naomi Nicolas – Gabrielle Dalinval- Anthony
Pinheiro – Mama Sylla – Kiong Fotsy – Safoura Djilla – Laurent
Mascarenhas Gentile – Navanja Selvarajah – Timéo Marmier –
Charlotte Margnier – Matéo Techer – Placide Godart Roumayssa –
Samy Laouija – Aylan Hettal

FÉLICITATIONS À... Steeve Herbin et Sandrine Dumeur –
Fouad Mechal et Imen Klai

EN SOUVENIR DE... Danièle Fanon – Jeanne Barrière –
Georgette Satgé – Jean Lallour – Jacques Bernier – James Penot –
Micheline Pinardon – Suzanne Huber – Ali Abbas – Ahmed Elkastalani –
Marie-Christine Liteau



SEMAINE DE LA GUITARE

JAM SESSION

EXPOSITION

MASTERCLASS

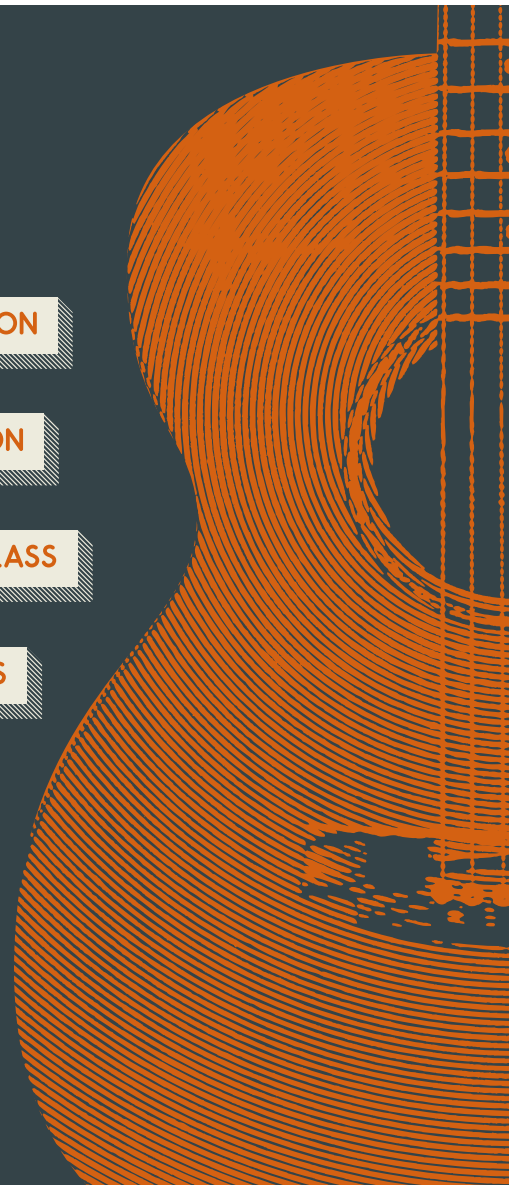
CONCERTS

13 > 19 FÉVRIER 2019

PROGRAMME SUR

VILLE-PLAISIR.FR

RENSEIGNEMENTS AU 01 30 79 63 31 OU CONSERVATOIRE@VILLE-PLAISIR.FR



STOP
AU GASPILLAGE
ALIMENTAIRE

**JETER
MOINS
=
MANGER
MIEUX**



Le ministère
de l'Agriculture,
et de l'Alimentation
présente les contes
de l'antigaspi

**MAÎTRE
CORBEAU
NE LAISSERA
PLUS TOMBER
SON FROMAGE**



gaspillagealimentaire.fr

**BLANCHE
NEIGE
AURAIT DÛ
CROQUER
UNE POMME
MOCHE**



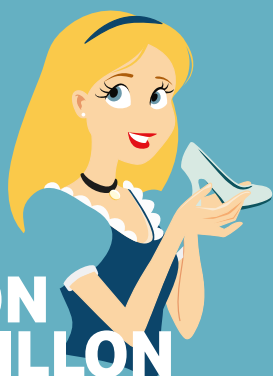
gaspillagealimentaire.fr

**PETIT
POUCET
A COMPRIS
COMBIEN
LE PAIN
EST PRÉCIEUX**



gaspillagealimentaire.fr

**À MINUIT
LE POTIRON
DE CENDRILLON
FERA UN BON
BOUILLON**



gaspillagealimentaire.fr

**QUAND
PEAU D'ÂNE
PRÉPARE
SA GALETTE
LE PRINCE
N'EN PERD PAS
UNE MIETTE**



gaspillagealimentaire.fr